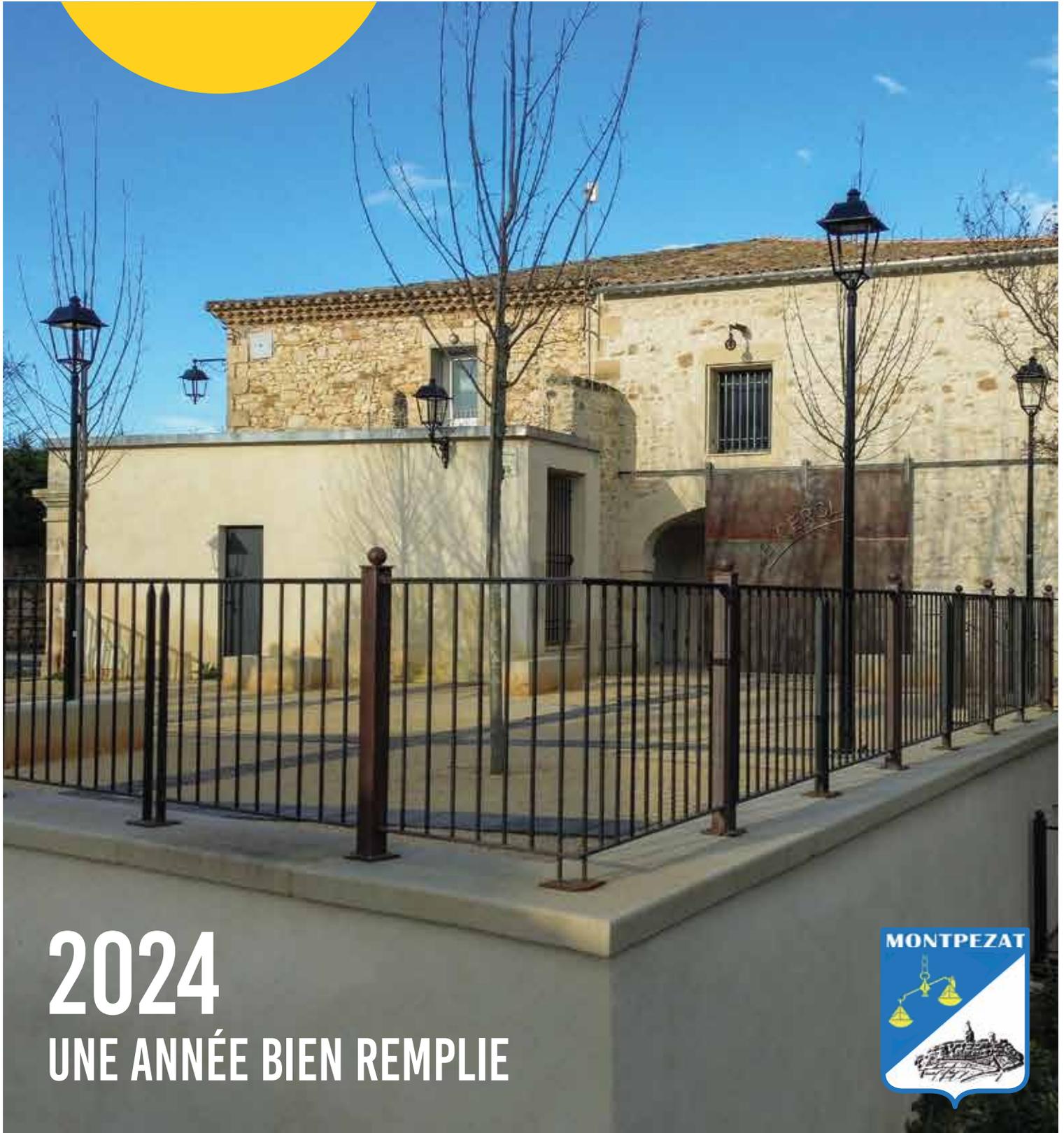
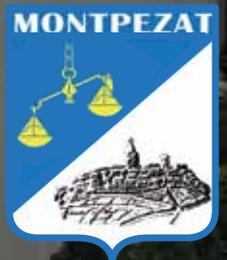


LOUMONTPEZAGAU

FINANCES | INVESTISSEMENTS | URBANISME | VIE DU VILLAGE | ASSOCIATIONS



2024 UNE ANNÉE BIEN REMPLIE



LES FINANCES (p.4)

Une année 2024 qui a connu un niveau de dépenses d'équipement sans précédent et a préservé les bons niveaux des résultats.

INVESTISSEMENTS & TRAVAUX (p.6)

La commune a poursuivi une politique d'investissement ambitieuse, centrée sur l'amélioration du cadre de vie.

ENVIRONNEMENT (p.9)

En 2024, la commune a atteint un record historique en matière de sobriété énergétique, la première fois en plus de 15 ans.

SOMMAIRE

Édito	p.3
Finances	p.4
Investissements & Travaux	p.6
Environnement	p.9
Vie du village	p.11
État civil	p.15
Associations	p.16
Page d'Histoire	p.22
Infos pratiques	p.23

Direction de la publication : Mairie de Montpezat

Rédaction : Mairie de Montpezat

Réalisation : lebretoncommunication@gmail.com

Dépôt légal à parution

Crédits photos : Mairie de Montpezat, Laurent Nardini ©

Bulletin municipal tiré à 650 exemplaires.

green R
id-2103



Mairie de Montpezat
Tél. : 04 66 81 10 66
accueil.mairie@montpezat30.fr
www.montpezat-gard.fr





Une confiance inébranlable pour l'avenir

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers Montpezagau.

Depuis plus d'une décennie, nous sommes engagés pour la commune avec passion et détermination afin d'améliorer le cadre de vie, renforcer la cohésion sociale et porter des projets ambitieux au service de tous.

Mais cette nouvelle année s'ouvre dans un contexte marqué par des défis inédits et des incertitudes persistantes, qu'elles soient nationales ou internationales.

La crise démocratique que traverse notre pays, l'alourdissement des contraintes administratives et financières imposées aux collectivités, ainsi que l'augmentation des exigences budgétaires nous incitent à adapter notre action avec pragmatisme et résilience.

Pourtant, loin de nous décourager, ces obstacles renforcent notre volonté de poursuivre le développement de notre commune avec la même rigueur et la même ambition.

Les investissements engagés en 2024 témoignent de cette dynamique. Avec plus de 1,6 million d'euros mobilisés, nous avons poursuivi la transformation de notre territoire : rénovation des infrastructures, amélioration

des réseaux, transition énergétique et préservation de notre patrimoine. Tous ces projets ont été réalisés dans le cadre d'une gestion rigoureuse, ce qui a garanti les équilibres budgétaires et évité toute augmentation de la fiscalité locale.

L'année 2025 s'annonce tout aussi ambitieuse. Le lancement des travaux du cœur de village, la pose de la première pierre de la Maison en partage, l'aménagement de nouveaux espaces publics tel "La Queyrate" ou encore l'accélération de la transition énergétique sont autant d'initiatives qui façonneront notre avenir commun.

Ces projets structurants, financés avec responsabilité et accompagnés par des partenaires engagés, contribueront à renforcer l'attractivité de notre commune et la qualité de vie de ses habitants.

Mais au-delà des infrastructures, c'est l'âme même de notre territoire qui fait sa force. Les bénévoles des associations, les agents municipaux et l'ensemble des acteurs locaux jouent un rôle essentiel dans le dynamisme et la solidarité qui nous animent. Je tiens à leur exprimer ma profonde gratitude.



Face aux incertitudes, notre commune reste un espace de démocratie, de proximité et d'initiative. Nous avons la responsabilité de préserver cette vitalité et de bâtir un avenir à la hauteur de nos ambitions.

C'est avec confiance et détermination que nous poursuivrons cette mission, conscients que l'important n'est pas tant ce que l'avenir nous réserve, mais ce que nous faisons aujourd'hui pour le préparer.

Ensemble, continuons d'avancer avec audace et sérénité vers un avenir où notre commune restera un modèle de dynamisme et de résilience.

Bonne lecture !

Jean-Michel ANDRIUZZI
Maire de Montpezat

FINANCES

Une année 2024 qui a connu un niveau de dépenses d'équipement sans précédent et qui a préservé les bons niveaux des résultats.

Concernant les dépenses de fonctionnement, les charges générales augmentent de 5.5% par rapport à l'année 2023.

La hausse des dépenses de fournitures et d'entretien (qui sont les plus gros postes budgétaires) a été contenue à 10%.

Une économie de 13% a été réalisée sur les consommations d'électricité (ce qui représente environ 5 000€).

Les charges de personnel progressent de 3.16% et ne représentent plus que 28.59% des dépenses de fonctionnement globales contre 29.84% en 2023.

Ces dépenses globales sont quasiment stables par rapport à l'année précédente et même en léger recul de 0.71%.

Les recettes de fonctionnement liées à la gestion progressent de 3% par rapport à 2023, ce qui dégage (par rapport à la stabilité des dépenses) un excédent de 238 880€.

Il convient de noter que l'ensemble des produits de la fiscalité directe et des dotations de l'Etat ont globalement progressé de 4.28%, avec un taux de taxe foncière inchangé.

Les dépenses d'équipement ont été presque multipliées par 3 (2.83 pour être précis) : déjà

d'un niveau élevé en 2023 (243 622€), elles s'établissent à 689 702€ en 2024.

Je rappelle que leur niveau moyen sur les dix dernières années est de l'ordre de 170 000€, ce qui représente un effort sans précédent s'agissant des investissements directs.

Si on prend en considération les autres investissements initiés par d'autres collectivités et établissements publics et dont le patrimoine de la commune s'est enrichi, on atteint les 1 500 000€ (réseaux eau potable, réseaux secs, photovoltaïques.....).

Les principaux travaux 2024 concernent : la réfection des chemins (137 000€), la création et l'aménagement d'un accueil service ANTS à la mairie (titres sécurisés, passeports cartes d'identité pour 30 000€), l'installation d'une pompe à chaleur à la médiathèque (32 000€), l'enfouissement de l'éclairage public (25 000€), la Maison des associations (construction, aménagement, réseaux pour 453 000€).

Ces importants projets ont pu être financés en partie grâce aux dépôts systématiques de dossiers de demandes de subventions (185 000€ de l'Etat), aux recours de deux emprunts (130 000€ pour la Maison des associations et 150 000€ pour les chemins communaux) et le reste

complètement autofinancé par la commune.... d'où l'importance de dégager de bons résultats en fonctionnement.

Conclusion

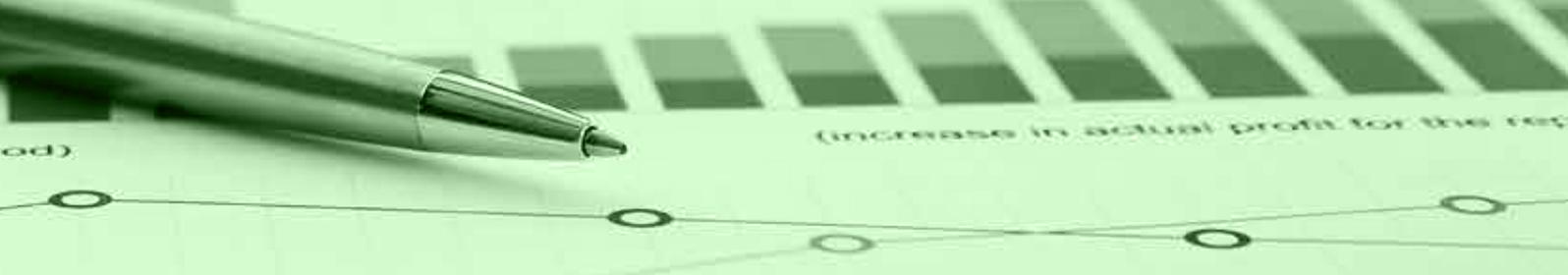
Au final, la richesse globale de la commune au 31/12/2024 (c'est-à-dire la situation financière en globalisant son fonctionnement et ses investissements) est de 193 338€ en stabilité par rapport à 2023.

Le niveau important des équipements réalisés n'a obéré en aucune manière les résultats et les équilibres qui ont été préservés par une gestion rigoureuse des dépenses courantes et des ressources d'investissement adaptées.

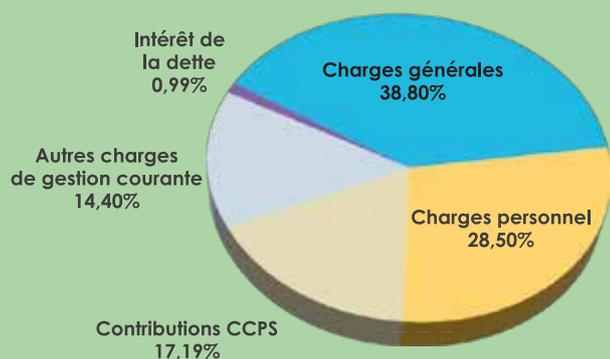
Le budget 2025, bénéficiant de cette saine situation financière, pourra présenter un haut niveau d'équipements (cœur de village, Queyrade, parking, chemins communaux....) fléchés, financés et significativement autofinancés.

-Didier Lecourt-

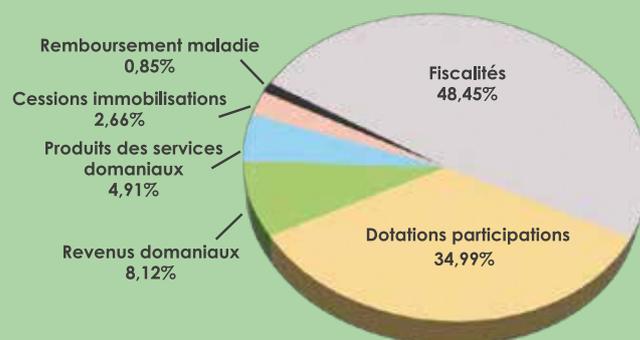




Dépenses 2024



Recettes 2024



Evolution des résultats de la commune et de son niveau d'équipement depuis 2014





INVESTISSEMENTS & TRAVAUX

Bilan et travaux d'investissements en 2024 pour les équipements & infrastructures

L'année 2024 a été une année riche en changements et nous avons tous pu en mesurer l'évolution. La commune a poursuivi une politique d'investissement ambitieuse, centrée sur l'amélioration du cadre de vie. Parmi les réalisations majeures, les travaux de la maison des associations – Espace René Domergue – ont été achevés et inaugurés avec succès. La réfection des chemins et l'enfouissement des réseaux à la Garenne ont également été engagés, tandis que les infrastructures ont été renforcées avec l'implantation d'ombrières au stade.

Les employés municipaux ont également contribué activement à l'embellissement et à l'entretien du village. Ils ont réalisé les travaux du parking Rue de Sommières, terminé le jointage Rue du Château et assuré avec rigueur l'entretien du village, préservant ainsi son cadre sain et agréable.

Le conseil municipal se joint à moi afin de remercier l'ensemble des salariés de la commune (administratifs et techniques) pour leur investissement. - Ludovic Ribière -

● Le puits préservé

L'ancien puits découvert place des platanes à l'occasion des travaux sur le réseau d'eau potable a été préservé, tout en garantissant la circulation. Une dalle a donc été posée pour le recouvrir et un enrobé refait.



● Un nouveau tracteur

Les moyens alloués aux équipements municipaux continuent d'évoluer, ce fut le cas en mai avec l'achat d'un nouveau tracteur.



● Renouvellement des réseaux d'eau potable

Sur le premier trimestre, le cœur de village a vu le remplacement des canalisations amiantes-ciments afin de mener à bien les travaux de transformation du projet "cœur de village", après obtention des subventions.



RENOUVELLEMENT DE LA CONDUITE AEP -
Place de l'Église Rue des Platanes et Rue de Nîmes (RD N°522) - ACTION 1a - TRANCHE 1





● Inauguration de la maison des associations

Le choix de la Maison des Associations a été motivé par plusieurs facteurs. Tout d'abord, sa situation centrale permet de créer un lien entre le village, le parking et le parc de la Garenne. Cette centralité répond également aux besoins de proximité pour l'organisation des festivités locales, facilitant l'utilisation de la licence IV communale dans un espace approprié.

En ce qui concerne la rénovation, la salle du rez-de-chaussée est dédiée aux réunions associatives et est gérée par l'association historique du Cercle des Sports, licence IV incluse. C'est aussi dans cette salle que nos aînés de l'association Les Heures Claires se retrouvent, profitant d'un espace moderne et convivial.

A l'étage, la salle est dédiée en priorité aux associations de danse. En effet, cette salle ne peut recevoir qu'un public restreint. Ainsi des miroirs ont été installés pour les associations de danse qui se partagent donc deux salles.

La guinguette, installée sur le parking de la Garenne, est destinée aux festivités et sera administrée par l'association de la Boule de Montpezat, selon une convention. Lors des événements, les autres associations pourront l'utiliser en accord avec les différentes parties prenantes.



● Réfection des routes et chemins (La Queyrade, chemin de la Condamine, chemin de Combas etc.)



● Renouvellement des réseaux d'eau potable

La SIAEP du Vidourle a terminé la réfection des réseaux d'eau potable, Rue de Nimes, Rue des Platanes et Place de l'Eglise.





● Un nouveau service pour vos titres sécurisés

Depuis le début de l'année 2024, la mairie propose un nouveau service dédié aux titres sécurisés : cartes d'identité, passeports et identité numérique. Ce dispositif permet aux habitants d'effectuer leurs démarches administratives plus facilement et plus rapidement.

Pour assurer un accueil efficace et professionnel, Marion, Émilie et Julie ont suivi une formation spécifique et sont désormais aux manettes de ce service essentiel. Elles vous accompagnent dans la prise de rendez-vous, la collecte des empreintes et le suivi de votre dossier jusqu'à la délivrance de vos documents officiels.

Ce service, attendu par de nombreux administrés, permet d'éviter de longs déplacements et de simplifier les démarches administratives. Pensez à prendre rendez-vous et à préparer les pièces justificatives nécessaires avant votre venue !

Pour plus d'informations, contactez la mairie ou consultez notre site internet.



● Chantier d'insertion 2024 : un nouvel aménagement pour le village

Dans la continuité des précédents, le chantier d'insertion 2024 a permis de renforcer le cadre de vie et les aménagements du village. Cette année, les travaux ont créé la connexion vers la rue des Écoles grâce à la construction d'un muret en pierre sèche, ajoutant à la fois charme et sécurité au parcours des habitants.

Pour offrir un espace de détente, un banc a été installé à l'ombre des chênes sur le chemin sous les écoles, invitant à une pause agréable au cœur du village.

L'aventure se poursuit en 2025, avec un nouvel objectif : rejoindre la Garenne et l'espace city-stade/tennis. Ce projet permettra de créer un itinéraire cohérent et accessible, toujours dans le respect du cadre naturel et du patrimoine local.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui participent à ces réalisations qui embellissent notre commune et facilitent le quotidien des habitants !



● Travaux du parking rue de Sommières : un chantier en cours

Les travaux du parking rue de Sommières sont réalisés par nos employés communaux. Ce projet vise à offrir un nouvel espace de stationnement fonctionnel pour faciliter l'accès au village.

Cependant, les pluies incessantes compliquent l'avancement du chantier, retardant la finalisation des aménagements. Malgré ces contraintes météorologiques, nos équipes poursuivent leur travail avec détermination.

La réalisation en interne de ces travaux permet d'optimiser les coûts, tout en avançant à un rythme adapté puisqu'aucune urgence n'impose une finalisation immédiate.

Nous remercions les habitants pour leur patience et leur compréhension et ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution du chantier.



ENVIRONNEMENT

Dans une municipalité, protéger l'environnement assure un cadre de vie sain. Gestion des déchets, espaces verts et transports écologiques réduisent l'empreinte écologique. Chaque citoyen contribue par des gestes responsables comme le tri et la réduction d'énergie.

Eau Potable :

Le SIAEP du Vidourle (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) est responsable de la gestion de l'eau potable.

Son principal ouvrage, le captage de Prouvessat, est situé sur la commune de Combas, en bordure de Montpezat, dans le bois des Lens.

Il assure une distribution d'eau potable sécurisée et conforme aux normes en vigueur, tout en investissant dans les communes pour améliorer la qualité et la performance des réseaux.

En quatre ans, le rendement du réseau est passé de 60 % à 80,52 %, réduisant ainsi les pertes d'eau à moins de 20 %, un résultat remarquable qu'il faudra maintenir et encore améliorer.

Depuis le 1er janvier 2022, la gestion du service a été confiée en affermage à la société SAUR pour une durée de cinq ans.

Le syndicat est présidé par M. Didier Lecourt, adjoint au maire de Montpezat.



Energie verte Ombrières :

Dans un contexte climatique et réglementaire en constante évolution, l'AREC Occitanie s'engage aux côtés des collectivités locales pour accélérer leur transition énergétique.

Conformément aux objectifs nationaux fixés pour 2030, visant à porter à 32 % la part des énergies renouvelables dans la consommation finale, l'AREC Occitanie accompagne les territoires dans le développement de solutions durables.

C'est dans cette dynamique que l'AREC Occitanie a initié le projet Ombrières d'Occitanie, en partenariat avec l'entreprise See You Sun.

Cette collaboration vise à mutualiser les compétences pour proposer un service clé en main de développement, financement et construction d'ombrières photovoltaïques.

À Montpezat, le choix s'est porté sur le parking du stade, bénéficiant d'une large superficie adaptée à l'installation.

Les ombrières sont achevées et seront raccordées au réseau avant l'été 2025, permettant ainsi de produire 583 MWh par an d'énergie verte, contribuant activement aux objectifs de la transition énergétique régionale.

Terre Saine :

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit depuis le 1er janvier 2017 l'utilisation des produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics sur les voiries, dans les espaces verts, forêts et promenades ouverts au public.

Montpezat, comme de nombreuses communes d'Occitanie, est allé plus loin que la loi dans les démarches d'abandon de l'usage de produits phytosanitaires, en adoptant des techniques alternatives mécaniques ou thermiques.

Ça fait plus de 4 ans que le FREDON Occitanie a décerné le label Terre Saine à notre commune.

Biodéchets :

Depuis le 1er janvier 2024, la gestion des biodéchets est devenue obligatoire pour tous, conformément à la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC).

Cette réglementation vise à réduire les déchets ménagers et à favoriser leur valorisation, notamment par le compostage.

Dans cette dynamique, des composteurs individuels ont été distribués aux habitants, et un composteur collectif a été installé Rue des Garrigues.



D'autres suivront après l'achèvement des travaux de réaménagement du cœur de village, afin de faciliter encore davantage le tri et la valorisation des biodéchets. L'objectif est d'encourager chacun à adopter de bonnes pratiques pour limiter les déchets tout en enrichissant naturellement les sols.

Electricité :

En 2024, la commune a atteint un record historique en matière de sobriété énergétique : pour la première fois en plus de 15 ans, la consommation électrique totale est descendue sous la barre des 100 MWh, atteignant 85,5 MWh.

Cette performance illustre l'impact des efforts engagés dans la

transition énergétique, combinant optimisation des usages, amélioration de l'efficacité énergétique et développement des énergies renouvelables.



CHASSE

La régie communale de chasse est un mode de gestion de la faune sauvage mis en place afin de concilier les intérêts des chasseurs, la préservation de la biodiversité et la régulation des espèces.

Grâce à une régulation maîtrisée, la chasse encadrée par la régie communale permet de maintenir un équilibre entre les différentes espèces animales et leur environnement. Certaines espèces prolifèrent rapidement et peuvent causer des déséquilibres écologiques ou des dommages aux cultures et aux forêts. En ajustant les prélèvements en fonction des études de population, la régie contribue à éviter la surpopulation ou l'extinction locale de certaines espèces.

La régie communale de chasse repose sur un cadre réglementaire strict et un dialogue constant entre les acteurs locaux : élu, associations de chasseurs, agriculteurs et écologistes. Ce mode de gestion permet une meilleure acceptabilité sociale de la chasse en la rendant transparente et en assurant une répartition équitable des territoires et des prélèvements.

La saison de chasse vient de finir, il a été fait quatre lâchers de petits gibiers en 2024 dont deux lâchers de reproduction faisans et perdrix. Il a été prélevé une soixantaine de sangliers.

Philippe Coquard



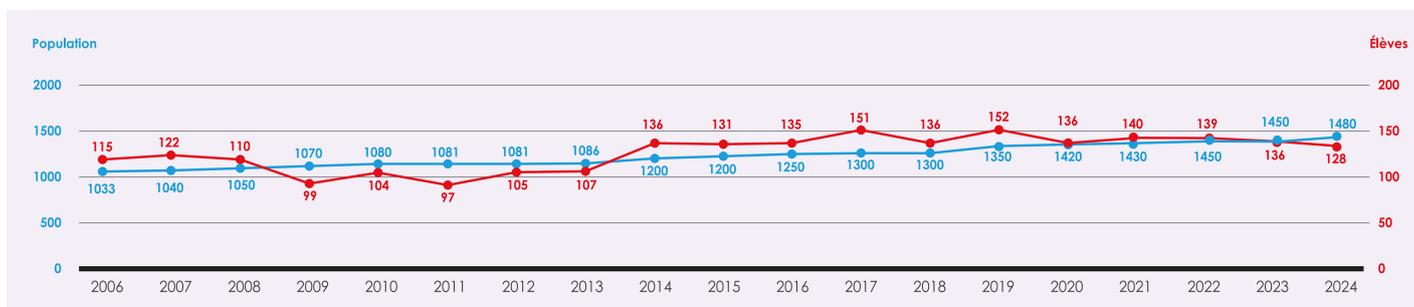
VIE DU VILLAGE

La vie d'un village joue un rôle essentiel dans le dynamisme d'un territoire. Elle repose sur un équilibre entre traditions et modernité favorisant le lien social et la proximité entre les habitants.

Préserver et animer la vie d'un village, c'est donc garantir son attractivité et son avenir.

ÉCOLE

La directrice, Madame VAUTARD et son équipe pédagogique ont accueilli 128 élèves en 2024.



NOS SOIGNANTS

Infirmier / Infirmière :

Michel SECOMANDI **06.26.74.44.10** et Sylvie CURE **06.78.02.46.95**
accompagnés de Marie-Laure SECOMANDI et Sylvie Vuillermet

Sage-femme :

Stéphanie VOLPELLIERE **06.88.93.24.80**

Kinésithérapeute :

Sarah DUMONT **04.11.83.61.10** et Quentin VIAL **04.11.83.61.10**



Encore un grand merci à nos soignants pour leur présence quotidienne à nos côtés.

LES FÊTES PATRIOTIQUES - SE SOUVENIR



Cérémonie du 08 mai.



Commémoration du 11 novembre.



CITOYENNETÉ

La participation citoyenne donne la parole aux citoyens :

* une connaissance de proximité mise à profit : dispositif d'entraide

* un engagement de la population autour du référent de quartier.

Voici la liste des référents de vos quartiers :



Nom	Qualité	Adresse	Téléphone	Mail
Jean-Michel Andriuzzi	Maire	18 rue des écoles 30730 Montpezat	06 76 73 21 23	jean-michel.andriuzzi@orange.fr
Ludovic Ribière	Adjoint au maire	12 rue coste salade 30730 Montpezat	06 88 82 57 00	adjoint.urbanisme@montpezat30.fr
Jean-Pierre Sauvaire	Habitant de Montpezat	91 ch de Parignargues 30730 Montpezat	06 75 79 71 33	manuelasauvaire@hotmail.fr
Nicolas Kovacs	Habitant de Montpezat	7 Place de l'Eglise 30730 Montpezat	06 51 80 12 12	info@microlinux.fr
Yassine Melhaka	Habitant de Montpezat	46 rue des Bastides 30730 Montpezat	06 60 61 25 71	yassine0209@orange.fr
Thierry Coumans	Habitant de Montpezat	5 rue des Bastides 30730 Montpezat	06 26 94 24 82	1957arsouille@gmail.com

MÉDIATHÈQUE JEAN JAURÈS

8 bénévoles assurent les permanences de la Médiathèque.

Lundi : 17h00-18h30 / Mercredi : 16h30 - 18h00 / Vendredi : 17h00-18h30 / Samedi : 10h30-11h30

Nous rappelons que la médiathèque de Montpezat est ouverte gratuitement à tous les habitants de la Communauté de Communes.



Le nombre de prêts enfants a sensiblement augmenté, le nombre de prêts adultes est resté à peu près identique, le nombre d'inscrits est toujours en augmentation (+26 en 2024), 94 livres enfants et 103 livres adultes ont été achetés, 157 dons ont été enregistrés (merci).

Comme les années précédentes, des animations régulières ou ponctuelles ont été proposées en 2024.

En voici un aperçu :

- Animations jeux vidéo avec Nintendo switch.
- Accueil CM1 / CM2 tous les vendredis.
- Atelier lecture avec les assistantes maternelles 1 mardi sur 2.
- Animation Radio Sommières avec la classe CM1-CM2.
- Séances de court-métrages avec le centre aéré de Montpezat.
- Documentaire sur le château de Blois et présentation de l'œuvre de Marc Chagall dans le cadre « Atelier du Regard.
- **Rencontre et test de jeu vidéo**, animé par Mathilde de la CCPS qui, avec l'appui d'un jeu vidéo, a expliqué que, les risques liés à la donnée sont essentiellement des risques d'intrusion : Intrusion dans sa vie intime, dans sa vie personnelle, dans sa vie privée numérique. Quand on navigue sur le web, on laisse beaucoup d'informations, on laisse plein de traces, parfois sans s'en rendre véritablement compte. 13 enfants étaient présents.
- « **Les petits champions de la lecture** », (4 bénévoles de la Médiathèque de Montpezat étaient membres du jury). Les enfants des classes de CM1 et de CM2 ont été invités à lire en public un court texte de leur choix pendant 3 minutes maximum, extrait d'une œuvre de fiction.
- **Jeu organisé** en quatre étapes : le meilleur lecteur d'un groupe ou d'une classe participera à une seconde étape à l'échelle départementale, puis à une finale régionale sur Internet et, pour 14 chanceux, une grande finale nationale aura lieu en juin 2025 sur la scène d'un grand théâtre parisien.

Très belle année culturelle à tous les Montpezagau.

Les bénévoles.

mediathequemontpezat@free.fr
04 66 81 78 26



ACTION SOCIALE

Le CCAS accompagne les habitants en situation de précarité, de handicap ou de dépendance, en proposant des aides financières, matérielles ou administratives. Il soutient les personnes âgées à travers des services spécifiques.

En lien avec les institutions, le CCAS lutte contre l'exclusion et favorise le bien-être de tous les citoyens, en veillant à renforcer la solidarité locale.

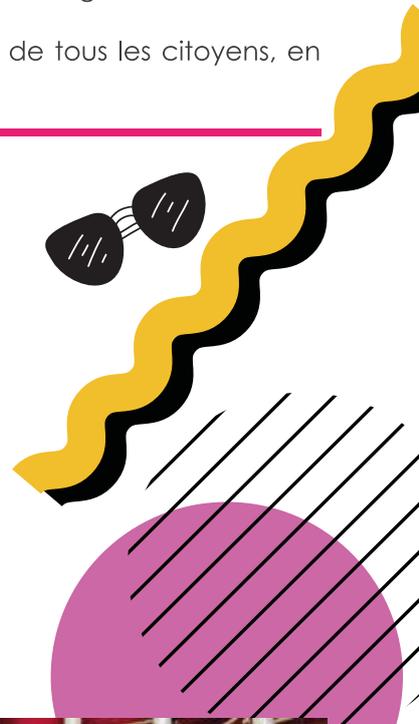
CMJ

Sous la responsabilité de Carole Nardini, le Conseil municipal des jeunes nous a accompagnés durant ces cinq dernières années, proposant des projets et contribuant activement à la vie locale.

Leur engagement a été reconnu au niveau national, avec des invitations dans les deux chambres parlementaires. Nul doute que leur fibre citoyenne a été fortement stimulée par ces expériences enrichissantes.

En travaillant sur des initiatives concrètes, ils ont développé un sens aigu de la responsabilité et du service public. Nous les remercions pour leur investissement, leur énergie et leur dévouement.

Nous espérons que cet engagement perdurera dans leurs parcours futurs, inspirant d'autres jeunes à s'impliquer pour le bien commun.





CA S'EST PASSÉ AU VILLAGE !



Voeux du Maire



Fête des écoles



Présentation du Dictionnaire du Parler Méridional de René Domergue



Vendredis musicaux tout l'été



Forum des associations



Inauguration de la Maison des Associations Espace René Domergue



L'Opération Brioches avec L'UNAPEI 30



Octobre Rose



Repair Café avec Calade



Distribution des calculatrices aux élèves de CM2



Repas des voisins Rue du Château



Distribution de composteurs

ÉTAT CIVIL DE MONTPEZAT

(selon les registres officiels de la commune)

Le Maire et le Conseil Municipal souhaitent la bienvenue à :

N A I S S A N C E S		
BOUCHITE	Paulin	26/01/2024
BOUREL	Marthe	16/11/2024
CAILLET	Hannah	03/10/2024
DOUBLET	Raphaël	27/09/2024
DUBOIS	Arthur	12/02/2024
DUJARDIN NGUYEN	Hanaë	20/05/2024
JEAN	Tylio	25/02/2024
LAFATA	Alba	07/01/2024
MARTIN BERTRAND	Mattéo	29/11/2024
MUSSARD	Charlyse	25/07/2024
PETIT	César	26/10/2024
PFISTER	Charlie	03/09/2024
RACHID	Marceau	23/10/2024
RAMOS	Keira	20/04/2024
RIGUCCI MERCIER	Zoé	22/11/2024
SAUVAIRE	Romane	24/03/2024
SERRE	Hugo	25/08/2024
SILVESTRO	Liam	08/07/2024
VIOLI	Giulia	22/04/2024



...adressent tous leurs voeux de bonheur à :

M A R I A G E S	
23/03/2024	08/06/2024
BIRR Jonathan et LEGRAND Alexandra	RAMOS Jordan et VALIS Amélie
03/08/2024	29/06/2024
BOUREAU William et COLLET Lindsay	SAUVAIRE Renaud et TILLIER Cloé
11/05/2024	
GARCIA Max et CHIVA Magali	



...assurent de leur sympathie les familles et les proches éprouvés par le décès de :

09/03/2024	25/05/2024
BERNARD Christophe	CHAZE Maryse
23/02/2024	06/04/2024
BLOCHET Christa	COSTA GÔMEZ Antonia
18/07/2024	20/12/2024
CANTIER Colette	MOULIN Florence
30/11/2024	
CAUDRELIER Suzanne	



D É C È S

*Les décès des personnes non résidentes et non nées à Montpezat ne figurent pas dans cette liste.



ASSOCIATIONS

Les associations sont vitales pour le dynamisme d'un village, son épanouissement et un des facteurs principaux de la cohésion sociale. Elles contribuent fortement au développement des solidarités tout en suscitant des vocations culturelles, sportives, sociales et environnementales. Leur influence au sein des habitants est visible et hautement bénéfique.

Le monde associatif a été dynamique en 2024. Outre le nombre d'adhérents en forte hausse (représentant entre 20 et 25% de la population communale), deux nouvelles associations ont vu le jour, « révèle toi » à vocation théâtrale et « USM foot loisir » pour ceux qui se sentent encore jeunes pour la pratique du ballon rond.

Je renouvelle mes remerciements et ma reconnaissance à l'ensemble des bénévoles qui assure tout au long de l'année l'animation de notre village et exporte son image au-delà de ses frontières. Qu'ils (ou elles) sachent que les élus sont à leur côté pour leur apporter aides et soutiens.

Je souhaite aux associations le meilleur pour la saison 2025 et le succès dans leurs manifestations.

Didier Lecourt

LISTE DES ASSOCIATIONS

Armonia (Association espagnole)	FERNANDEZ Jean-Marc	07 81 38 20 74
APE de Montpezat	TEI Myriam	07 71 58 64 44
AAMM Arts Martiaux	DURAND Guillaume	06 88 93 25 01
Association Ste Jeanne d'Arc	TEISSIER Philippe	04 66 81 10 82
Cercle des Sports	SAUVAIRE Renaud	06 81 80 79 56
Atelier Créatif	ROGER Odile	06 13 26 86 84
Club Les Heures Claires	BRUALLA Pascale	06 52 79 27 55
U.S.M	SAUVAIRE Jean-Pierre	06 70 63 16 96
Club Taurin Lou Montpezabiou	NARDINI Laurent	06 19 19 18 74
Club Tennis	LECOURT Didier	06 27 06 88 11
Association Protégeons notre Garrigue	MORIN Suzy	06 80 54 94 14
Auxia Dance	BENEFICE Aurélie	06 10 18 45 55
Drink Team Montpezat	FAZENDEIRO Mathieu	06 09 84 28 21
Boule de Montpezat	MARGUERAY Damien	06 14 13 10 60
USM FOOT LOISIR	AUDIFFREN Lionel	06 25 65 84 12
D.A.B.A.M	DUBOIS Sylvia	06 72 02 05 69
La Montpezatienne	AUJAS Philippe	06 21 39 05 38
MAM Les Petits Pas	RUIZ Maéva	06 37 29 51 88
Révèle-toi	MORIN Caroline	06 82 75 16 73
Montpezat Sport Nature	PELLERIN BORNE Elsa	07 81 83 36 54



AUXIA DANCE

L'Association Auxia Dance, créée en 2008, propose des cours de danse moderne dès 3 ans, ainsi que des cours pour adultes. Les séances sont réparties sur différents jours de la semaine en fonction de l'âge et du niveau. Depuis 2022, nous avons élargi notre offre avec des cours de Dancehall (à partir de 12 ans) et des cours de Heels pour adultes.

Les cours se déroulent de septembre à juin, avec un gala de fin d'année en juin pour clôturer la saison. Nous organisons également divers événements tout au long de l'année.

Pour toute information : auxiadance@gmail.com - Retrouvez-nous sur Facebook et Instagram !

10 ans de passion et de transmission !

En 2025, notre association ARMONIA célèbre avec émotion ses dix ans d'existence. Une décennie marquée par la passion, le partage et la transmission de la culture espagnole à travers la danse, la musique et les traditions qui nous sont chères.

Depuis nos débuts, nous avons eu l'honneur de faire rayonner Montpezat au-delà de ses frontières, en participant à des événements prestigieux comme la Feria de Nîmes, où nous représentons avec fierté notre village. À travers nos prestations, nous avons toujours à cœur de porter haut les couleurs de notre identité et de faire vivre ces moments uniques de rencontre et de fête.



Cette aventure n'aurait pas été possible sans le soutien indéfectible de la mairie de Montpezat, que nous tenons à remercier chaleureusement. Grâce à cet accompagnement, nous avons pu grandir, évoluer et partager notre passion avec un public toujours plus large.

Nos ateliers pour 2025 : partageons ensemble la culture espagnole !

Pour continuer à transmettre cet héritage, ARMONIA propose des cours et ateliers accessibles à tous :

- Danse espagnole (flamenco et sévillanes) : Cours pour débutants et initiés, ouverts aux enfants dès 6 ans, adolescents et adultes, format collectif, dans une ambiance conviviale et dynamique
- Soirées à thème pour découvrir et célébrer la culture espagnole à travers la musique, la danse et la convivialité
- Animations avec le **GROUPE A.G.Melodia** : Interventions pour des événements festifs

Contacts : **Céline Fernandez 06.07.67.66.54** ou **JM Fernandez 07.81.38.20.74 (président)**

Facebook : Melodia30



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des Parents d'Élèves (APE) de l'école de Montpezat est ouverte à toutes et à tous ! Son objectif est de rassembler une communauté de parents engagés autour de l'école, en favorisant l'information et l'implication de chacun dans la vie scolaire.

Composée de parents bénévoles, l'APE consacre du temps et de l'énergie à l'organisation de nombreux événements festifs, tels que Noël, Pâques, le carnaval ou encore la kermesse de fin d'année. Ces manifestations, en plus d'animer la vie de l'école, contribuent à financer des activités éducatives et pédagogiques enrichissantes pour les enfants.

Si vous souhaitez participer à l'organisation des festivités ou partager vos idées, n'hésitez pas à contacter directement les membres de l'APE :

Mail : apemontpezat@gmail.com

Facebook : APE Montpezat

Ensemble pour le bien de nos enfants!

Myriam Tei, Présidente : 07.71.58.64.44

Sandy Roedelsperger, Trésorière : 06.51.79.03.06

Elvine Richet Vice présidente : 07.82.14.08.90



ASSOCIATION DES ARTS MARTIAUX DE MONTPEZAT

L'association des Arts Martiaux de Montpezat est une des plus anciennes associations du village car elle existe depuis presque 40 ans. Elle est toujours très active puisqu'elle compte une soixantaine d'adhérentes et d'adhérents de tout âge. De plus, elle propose des activités variées, accessibles à tous les profils :

- cours de judo débutants dès 3 ans le samedi matin de 10h à 12h,
- cours de judo pour les élèves confirmés le mardi soir de 18h30 à 19h30,
- cours de cardio-training adolescents et adultes le mardi soir de 19h30 à 20h30,
- séances de yoga Hatha (doux) et Ashtanga (dynamique) le vendredi soir de 18 à 20h.

Les cours se déroulent à la salle des tatamis au rez-de chaussée de l'ancien foyer. Ils sont animés par deux professeurs dynamiques : Ludovic , présent au club depuis cinq ans et Sarah qui a débuté dans l'association cette année.

Les jeunes judokas participent à des compétitions (Vergèze, Saintes Marie de la Mer etc.) et certains ont remporté quelques trophées dans leur catégorie. La branche Yoga organise le 17 Mai 2025 une journée « Zen » au parc de la Garenne avec plusieurs cours de yoga, une randonnée, des stands « bien-être » , une conférence pour préparer son corps à l'été etc.

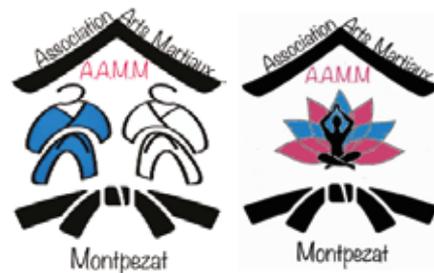
Les inscriptions débuteront début avril. Enfin, l'AAMM réunit ses adhérentes et ses adhérents lors de moments festifs : à Noël, pour fêter la chandeleur, ou autour d'une conviviale Paella confectionnée par Ludovic en fin d'année.

L'association est gérée par Guillaume Durand, Président, Sylvie Gaulard, Secrétaire et Jérôme Ferratier Trésorier, tous trois à votre disposition pour tout renseignement : au **06 88 93 25 01** (Guillaume) ou au **06 63 21 29 10** (Sylvie).

Tournoi de Vergèze, Mars 2025

Podium pour Elysio Ferratier, Victoire de Conor Odille, catégorie Pré-pouspin, Victoire de Elliott Bettens, catégorie Pré-pouspin.

Félicitations à tous les participants !



CLUB LES HEURES CLAIRES

Depuis le mois d'Août 2024, nous vous invitons à nous rejoindre dans notre nouvelle salle des associations, Le Cercle, un espace moderne, lumineux et convivial :

- chaque jeudi de 14 h à 18 h pour des après-midis chaleureux autour de jeux de cartes, jeux de société et discussions accompagnées d'un petit goûter.
- chaque 4^e mercredi du mois pour un concours de belote inter-villages.

Nous adressons nos remerciements à toutes les personnes qui contribuent à l'organisation des animations dont «Si Montpezat m'était conté».

Au programme cette année 2025 :

- un voyage à Lourdes pour le pèlerinage des Gardians, du samedi 25 au lundi 27 octobre 2025.
- une sortie au mois de mai pour visiter la Maison des Vautours, un musée situé au cœur des gorges de la Jonte en Lozère, suivie d'un déjeuner au restaurant Les Douzes.

Cette excursion se fera en covoiturage. Nous espérons vous voir nombreux !

Contacts : **Pascale Brualla, Présidente : 06 52 79 27 55**
Monique Andriuzzi, Trésorière : 06 88 38 41 57
Hélène Simon, Secrétaire : 06 52 02 57 31



CLUB TAURIN LOU MONTPEZABIOU



Le club taurin s'engage activement pour faire vivre et perdurer nos traditions taurines. Avec passion et dévouement, nous animons notre territoire en cultivant l'esprit de partage et de convivialité.

Les bénévoles du club taurin se mobilisent autour de plusieurs missions : proposer deux entraînements réguliers, organiser la fête annuelle avec le repas du village le premier ou le deuxième week-end de juin, ainsi que des sorties aux grandes festivités du Grau-du-Roi et d'Aigues-Mortes, en compagnie de nos membres et sponsors.

Toutes les personnes souhaitant s'investir sont les bienvenues !

Contact : Président Laurent Nardini 06.19.19.18.74
loumontpezabiou730@gmail.com
Facebook : Ctpr Lou Montpezabiou



U.S. MONTPEZAT

Les jeunes U8 qui ont débuté en Septembre dans le championnat district Gard-Lozère en jouant des plateaux de quatre équipes par rotation tous les mois, s'affirment de matchs en matchs.

Bien entraînés par Maud Pratloug, bien secondée par Frédéric Verdier. Les entraînements sont bien suivis avec sérieux et application.

Remercions aussi les parents qui avec assiduité et beaucoup d'entrain encouragent cette jeune équipe.

Vive l'USM ! **Jean-Pierre Sauvaire : 06 70 63 16 96**



ATELIER CRÉATIF

Suivre le fil de vos inspirations créatives, confectionner, imaginer, couper, coudre, tricoter, crocheter, etc...

Vous avez besoin de conseils ? Vous avez envie de partager votre savoir-faire ? Je peux vous recevoir pour échanger sur nos pratiques et vous donner des conseils.

Contact : Mme Odile ROGER 06 13 26 86 84



L'association "Révèle-toi !" propose des cours de théâtre pour se révéler, pour faire grandir sa confiance en soi, pour rencontrer, pour se rencontrer, pour s'épanouir, pour rire, pour s'émouvoir, pour grandir, pour rester enfant, pour oser, pour gagner en concentration, pour se faire du bien !

Pour les enfants, ce sont des ateliers qui permettent l'éveil des sens, la coordination, l'appréhension de l'espace, du corps, des émotions à travers des exercices ludiques mais structurants.

Les plus timides apprennent à oser, les plus vifs apprennent à canaliser, le tout dans une atmosphère bienveillante et sécurisante. Le jeu permet le jeu.

Cours le Samedi de 9h15 à 10h15

Avec les ados, nous explorons davantage le panel émotionnel que cet âge traverse avec sensibilité, les thèmes sont ceux qui leur parlent et nous alternons textes contemporains, improvisation et découverte de textes classiques. Le travail corporel et vocal est plus approfondi. La construction de personnage, de mise en scène et de code de jeux est plus présente.

Cours le Samedi de 10h30 à 12h

Dans les cours pour adultes, de nombreux exercices permettent l'épanouissement de soi, permettant à chacun de trouver sa place selon son profil, son envie et ses besoins. Sortir de sa zone de confort, être accompagné dans la bonne humeur vers le jeu théâtral. La lère partie de l'année permet de s'initier ou de se mettre à niveau pour ceux qui ont déjà pratiqué en techniques corporelles, vocales et émotionnelles. Nous abordons ensuite des textes contemporains pour approfondir le travail sur le lâcher-prise et l'affirmation de soi.

Cours le Lundi de 19h à 21h

Contact : Caroline 06 82 75 16 73 - asso.reveletoi30@gmail.com



TENNIS CLUB MONTPEZAT

La nouvelle saison au format actuel du club a été fructueuse.

Le club, en forte progression, compte 28 adhérents : 6 jeunes, 4 ados, 12 adultes hommes et 6 adultes femmes. Les cours, assurés par un moniteur d'état, se déroulent actuellement de 16h à 17h pour les jeunes (à partir du CP), de 17h à 18h30 pour les ados et de 18h30 à 21h30 pour les adultes.



Des rencontres avec le club partenaire de Nîmes Centre ont été organisées lors de la présente saison pour la plus grande satisfaction des participants. (nouveaux adversaires, nouvelle surface).

Le club, désormais en marche, est appelé à évoluer pour la saison prochaine, notamment au niveau des modalités des cours dans le sens d'un élargissement des jours et plages horaires. Rendez-vous au forum des associations début septembre 2025.

Contact : Didier Lecourt, Président (06.27.06.88.11).

Relancé en 2023, le comité des fêtes a vécu une année 2024 exceptionnelle et en remercie ses partenaires, la municipalité et la population de Montpezat pour son engagement et sa présence. Le retour de la fête votive autour du 14 juillet a été un grand succès populaire et nous nous en réjouissons.

Lors d'une assemblée générale début janvier, le bureau s'est renforcé de quatre nouveaux membres, pour porter son total à dix.

Et nous repartons sur 2025 avec un programme chargé et la même envie de perpétuer les traditions et faire vivre notre village.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour :

- une journée taurine le samedi 22 mars
- un loto en plein air le dimanche 25 mai après-midi
- le repas du village le jeudi 10 juillet au soir
- la fête votive du vendredi 11 au lundi 14 juillet
- une journée taurine à l'automne.

A bientôt !

LE CERCLE DES SPORTS

Le Cercle a pris possession de ses nouveaux locaux début Septembre dans un très bel ensemble avec une superbe fresque.

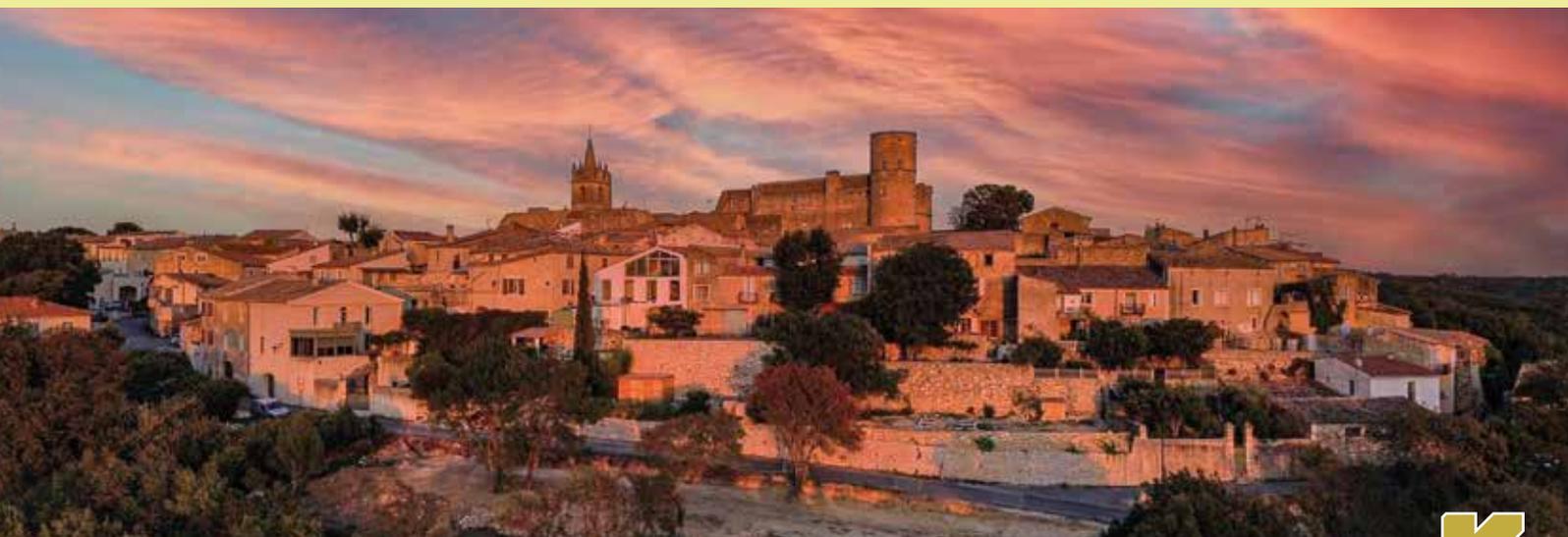
Renaud Sauvaire, Thierry Trinel et Roy Soete assurent la bonne marche du club fondé en 1975.

Il est ouvert les dimanches et jours fériés. Un endroit très convivial pour se retrouver pour discuter ou jouer aux cartes. C'est aussi le siège de la boule, du club taurin, de l'union sportive de Montpezat et des Heures Claires.

Bienvenue à toutes et à tous.

MESSAGE DES ÉLUS MONTPEZAT PAR ET POUR TOUS

Les conseillers du groupe municipal Montpezat Par et Pour Tous n'ont pas souhaité communiquer de message pour cette édition.





Le temple et son histoire : Délibération du 12 Aout 1866

Le temple protestant de Montpezat a été construit aux alentours de 1850. Une séance du conseil municipal du 12 août 1866 mentionne une délibération refusant une aide pour sa réparation. Cette délibération précise que le temple aurait été édifié "une quinzaine d'années auparavant".

La décision du conseil municipal fait suite à une pétition adressée aux autorités préfectorales par les membres du culte protestant. Dans cette pétition, ils exposent que la communauté protestante compte 110 membres dans la localité et contribue à hauteur d'environ un tiers des impôts communaux. L'argumentaire évoque également une subvention annuelle de 350 francs accordée au culte catholique, soulevant ainsi une question d'équité.

Le préfet invite alors le maire à soumettre la question au conseil municipal. L'examen des débats permet de relever plusieurs points :

1. Le maire conteste les allégations des membres du culte protestant concernant leur part dans les contributions communales, après consultation du percepteur.
2. Il est rappelé que la commune n'a pas à financer les réparations du temple, celui-ci ayant été classé comme consistorial et non communal par décision ministérielle.
3. La commune alloue une somme de 70 francs, inscrite depuis 1849 dans les dépenses communales, pour l'indemnité du pasteur. Il est précisé que "les communes sont tenues de subvenir aux frais relatifs à l'administration des cultes dont les ministres sont salariés par l'État".

Après débat, le conseil municipal refusera de payer les réparations et se conformera à la loi du 18 Juillet 1832 concernant l'indemnité de logement du pasteur...

La loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905 viendra clarifier tout cela.

Principe général

La loi met fin au financement public des cultes et instaure la neutralité de l'État en matière religieuse. Elle garantit la liberté de conscience et de culte, tout en affirmant que la République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte.

Principales dispositions

Liberté religieuse : Chacun est libre de pratiquer ou non une religion, dans le respect de l'ordre public.

Fin du financement des cultes : L'État et les collectivités locales ne versent plus d'argent aux religions (sauf exceptions comme l'Alsace-Moselle).

Transfert des biens religieux : Les édifices cultuels construits avant 1905 deviennent propriété des communes mais restent à disposition des cultes.

Création des associations cultuelles : Les cultes doivent s'organiser sous forme d'associations chargées de gérer leurs biens et financements.

Neutralité de l'État : Les fonctionnaires et services publics doivent rester neutres en matière religieuse.

Exceptions et particularités

L'Alsace-Moselle et certains territoires ultramarins conservent le régime concordataire.

Les bâtiments religieux d'avant 1905 restent propriété publique, mais sont mis à disposition des cultes gratuitement.

Cette loi fonde le principe de laïcité en France et reste une référence majeure aujourd'hui.



Retrouvez l'original de la délibération
sur le site des archives départementales du Gard :
www.earchives.gard.fr

Restauration du Temple de Montpezat

Collecte patrimoine religieux



Conservons
notre temple !



FONDATION
DU
PATRIMOINE

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/temple-de-montpezat/101091>

INFOS PRATIQUES



URGENCE MÉDICALE

Samu	15
Pompiers	18
Police	17
SOS médecin 24h/24h	3624
Centre anti poison de Marseille	04 91 75 25 25
Urgences sécuritaires	112
Orientation des personnes malentendantes	114
Urgence sociale (SAMU social)	115
Urgence sociale (enfants disparus)	116 000
Urgence sociale (enfance maltraitée)	119
Violences conjugales	3919

Communauté de Communes du Pays de Sommières

www.ccpaysdesommieres.fr

☎ : 04 66 77 70 39

Pays Vidourle Camargue

www.pays-vidourlecamargue.fr

☎ : 04 34 14 80 00

Office du tourisme de Sommières

www.ot-sommieres.com

☎ : 04 66 80 99 30

Mairie de Montpezat

www.montpezat-gard.fr

accueil.mairie@montpezat30.fr

☎ : 04 66 81 10 66

Horaires d'ouverture :

- lundi 10h-12h et 16h-17h30
- mardi 10h-12h
- mercredi 10h-12h
- jeudi 10h-12h et 17h-18h
- vendredi 10h-12h
- samedi 10h-12h

Service public

www.service-public.fr

Conseil Départemental du Gard

www.gard.fr

☎ : 04 66 04 76 76

Préfecture du Gard

www.gard.gouv.fr

☎ : 04 66 36 40 40

An aerial photograph of the town of Loumontpezagau during a sunset. The town is built on a hillside, with a prominent church spire visible. The sky is a mix of orange, yellow, and blue, with the sun just below the horizon. The foreground shows some buildings and trees in silhouette.

LOUMONTPEZAGAU